



Dossiers de l'OHI n°S1/3023 & CBSC-1

LETTRE CIRCULAIRE 31/2018
18 mai 2018

PROGRAMME DE LEVES HYDROGRAPHIQUES
(FIG-OHI-ACI catégorie B)
PARRAINE PAR LA REPUBLIQUE DE COREE

Candidats retenus pour le cours (12 juillet – 30 novembre 2018)

Référence : LC de l'OHI 22/2018 du 5 mars - *Programme de levés hydrographiques (FIG-OHI-ACI Catégorie B) parrainé par la République de Corée, KHOA, Busan, République de Corée, 16 juillet – 30 novembre 2018 – Appel à candidatures*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Par lettre circulaire mentionnée en référence, le Secrétariat de l'OHI invitait les Etats membres de l'OHI à envisager la nomination d'un candidat approprié qui pourrait bénéficier de la formation offerte dans le cadre du projet de renforcement des capacités de la République de Corée (ROK) en participant au programme de levés hydrographiques au Service hydrographique et océanographique coréen (KHOA). Le cours est homologué en catégorie B par le Comité international FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC).

2. Le Secrétariat de l'OHI a reçu 21 candidatures de 20 Etats membres de l'OHI.

3. Le comité de sélection qui comprend des représentants de la République de Corée et du Secrétariat de l'OHI s'est réuni le 17 mai 2018 et a examiné toutes les candidatures reçues.

4. **Les candidats de :**

- **Colombie (M. Harold ROJAS MACIAS),**
- **Chypre (Mme Chrysanthi KLEANTHOUS),**
- **Géorgie (M. Levani KORTAVA),**
- **Jamaïque (M. Omar O'Neil GREY),**
- **Fédération de Russie (M. Maksim KHANIN),**
- **Tunisie (M. Housseem SADKI), et**
- **Uruguay (M. Matias COCCARO)**

ont été sélectionnés pour le cours qui sera dispensé au KHOA à Busan, République de Corée, du 12 juillet au 30 novembre 2018. Des lettres de notification individuelles seront envoyées par le Secrétariat de l'OHI avec les instructions à suivre par les candidats sélectionnés.

5. Les candidats sélectionnés et listés dans le paragraphe 4 sont désignés à titre personnel uniquement. Les autorités nationales ne peuvent pas remplacer les candidats sélectionnés par d'autres personnes.

6. Il est vraisemblable que d'autres opportunités d'enseignement et de formation seront proposées en 2019, grâce au constant et généreux soutien de la République de Corée. Le Secrétariat de l'OHI recommande aux organisations dont les candidats n'ont pas été retenus pour ce cours de continuer à préparer leurs candidatures pour les opportunités futures.

7. Le Secrétariat de l'OHI félicite les candidats sélectionnés et remercie les Etats membres de l'OHI pour l'intérêt qu'ils portent à cette formation.

8. Le Secrétariat de l'OHI réitère ses remerciements à la République de Corée pour son appui substantiel au programme de renforcement des capacités de l'OHI ainsi qu'à ses autres programmes.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Mustafa IPTES
Directeur